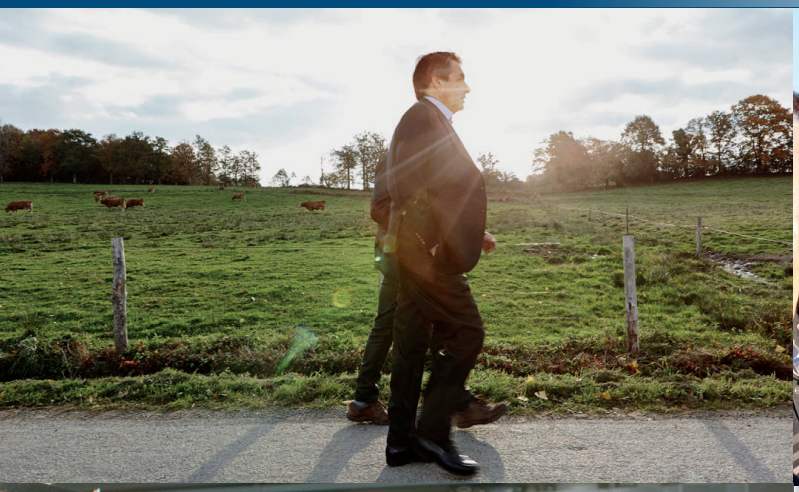

# POUR UNE AGRICULTURE FRANÇAISE, *FORTE ET CONQUÉRANTE*

2017

FILLON2017.FR

# POUR UNE AGRICULTURE FRANÇAISE, FORTE ET CONQUÉRANTE

70 % de notre territoire national est consacré à l'agriculture. Les deux tiers des communes françaises sont en milieu rural, 30 % de la population y vit. C'est dire l'importance territoriale, sociale, humaine et économique du monde rural pour notre pays.

**L'agriculture est un secteur stratégique. C'est la France rurale, celle des territoires et des terroirs. Autour des deux millions d'emplois directs de la production agricole, douze millions de Français vivent et travaillent.**

C'est la France puissante, celle qui a conquis son indépendance alimentaire, et qui exporte. Les exportations agricoles et agroalimentaires sont le deuxième poste de notre balance commerciale, excédentaire de près de 10 milliards d'euros. La France est le 1er pays exportateur de semence et exporte régulièrement 45 % de sa production de blé, ce qui représente depuis plusieurs années l'équivalent de 76 avions Rafale !

**Nous avons tout pour réussir.** Nos terres agricoles sont parmi les plus productives du monde, avec une situation idéale pour la culture des céréales, le maraîchage, l'arboriculture fruitière, la viticulture, la forêt, l'élevage.

Notre enseignement agricole - lycées publics et privés, maisons familiales rurales, instituts universitaires, écoles agronomiques et vétérinaires – qui, du CAP aux diplômes les plus prestigieux, a fait le choix de l'exigence et de la préparation des élèves à la vie professionnelle, est d'une qualité exceptionnelle.

Notre agriculture est productive ; elle est moderne. Déjà, en ayant recours à des techniques de production connectées, beaucoup de fermes rivalisent avec les secteurs industriels les plus modernes.

Mais que retirent les agriculteurs de leurs efforts ? Quel revenu ? Quel résultat aujourd'hui ?

**Les prix baissent, les revenus sont insuffisants, et les positions de notre agriculture se dégradent.**

Depuis 1970, les prix agricoles à la production ont été divisés par deux !

En 15 ans, la France a perdu un tiers de ses parts de marché, à l'international comme sur le marché intérieur, au profit d'autres pays européens.

La crise est durable, l'intervention publique inefficace, les politiques actuelles sont incapables de donner au monde agricole une vision d'avenir.

Ce qui va mal, les agriculteurs nous le disent : l'excès de charges, l'excès de normes, l'excès de contrôles, l'instabilité règlementaire, les conditions de concurrence qui se dégradent, une négociation des prix déséquilibrée, l'abandon des outils de régulation, le manque d'appui des pouvoirs publics, la faiblesse de la France dans le débat communautaire, la gestion des crises au coup par coup.

J'ai été longtemps élu d'un département rural, la Sarthe, où je suis né. Je connais bien les agriculteurs.

J'entends ceux qui me disent, à la fin d'une année difficile, que non seulement ils n'ont rien gagné mais qu'ils ont perdu de l'argent, qu'ils ont dû s'endetter pour garder leur entreprise en vie.

J'entends ceux qui se sentent abandonnés par un ministre absent des discussions communautaires, plus occupé à porter la parole d'un président et d'un gouvernement aux abois, qu'à défendre l'agriculture française à Bruxelles et dans les autres capitales.

J'entends ceux qui croyaient à l'Europe, parce qu'ils croyaient à sa politique agricole, notre seule vraie politique commune, et qui aujourd'hui la rejettent.

Comment leur en vouloir ?

Quelle image donne d'elle-même une Union européenne sans vision pour l'agriculture, soumise à une administration coupée des réalités, toute occupée à réglementer, à interdire, à empêcher, à soupçonner ?

Qu'est-ce qu'une PAC sans projet, sans ambition, contradictoire dans ses propres objectifs, plus préoccupée d'environnement que d'agriculture ?

Qu'est-ce qu'un ministère de l'Agriculture qui, au lieu de soutenir ses agriculteurs accablés par des campagnes de presse malveillantes, s'emploie à les contrôler, à surenchérir sur les contraintes communautaires et qui ne les défend pas ? Ne peut-il pas leur faire confiance ?

Je veux que la France soit écoutée, qu'elle cesse de subir les décisions communautaires, et au contraire qu'elle les inspire et les oriente.

Je veux que les agriculteurs soient respectés.

**Je veux redonner toutes ses chances au modèle agricole français et à ses filières de production.**

Notre modèle agricole est lié à notre histoire, à notre géographie, à notre culture. Ce n'est pas celui des autres pays européens. Nous devons tenir compte de cette réalité et voir l'agriculture telle qu'elle est.

J'entends ici qu'il faut aller vers de grandes exploitations pour permettre de gagner en productivité ; j'entends là qu'il faut aller vers des petites exploitations en circuit court ; j'entends ici qu'il faut des exploitations respectueuses de l'environnement et certifiées comme telles ; j'entends là que cette certification n'est pas suffisante et qu'il faut aller vers l'agriculture biologique ; j'entends ici que l'agriculture indépendante est la solution quand on me dit là que c'est la coopération qu'il faut développer.

Le temps que nous perdons à opposer les modèles, c'est un temps que nous ne consacrons pas à les développer tous !

Je veux que toutes les entreprises agricoles - la petite et la grande, l'indépendante et la sociétaire, celle qui vend localement et celle qui exporte loin de chez nous - trouvent les moyens, publics et privés, de leur développement. **Je n'accepte pas que ce qui est considéré comme indispensable à l'entreprise industrielle - la croissance, l'organisation économique, la recherche de la productivité, l'accès au crédit et au capital, l'innovation et l'audace - soit refusé à l'agriculture.**

Je n'oublie pas le modèle mutualiste et coopératif, construit par les générations précédentes pour partager le matériel agricole, les emplois, mutualiser les services et la protection sociale, financer les exploitations.

L'histoire de l'agriculture française nous montre que cette profession a compris ce qu'était la fraternité. Cette fraternité qui manque cruellement aujourd'hui dans les relations au sein des filières pour assurer une équitable répartition des marges.

**Je veux que les entreprises agricoles renouent avec la croissance pour créer de l'emploi.** C'est la croissance des entreprises qui crée l'emploi, et non l'emploi qui crée la croissance. Dans chaque exploitation, il y a du travail pour une personne de plus !

**Je veux que toutes les filières agricoles retrouvent de l'ambition et du courage pour progresser avec un mot d'ordre, la liberté, qui permet l'action :**

- **Pour renforcer le pouvoir économique des élevages,** qui n'obtiennent pas les marges qu'ils méritent malgré la qualité de leurs produits et un marché mondial prometteur, pour aider la filière à structurer son marché et à moderniser les outils d'abattage et de transformation de l'élevage bovin.
- **Pour aider l'élevage avicole et l'élevage porcin à gagner en compétitivité** et à mieux gérer la volatilité des prix de l'alimentation animale qui pèse sur leurs coûts de production, en réorganisant leurs filières.
- **Pour favoriser les investissements industriels et logistiques de la filière des oléo protéagineux,** production stratégique pour notre autosuffisance en protéines, soutenir la production d'énergie en valorisant la biomasse, et développer l'oléo chimie, qui produira un jour le biocarburant français.
- **Pour accompagner l'innovation génétique** sur la qualité technique et sanitaire des céréales et les remettre au premier plan des exportations européennes.
- **Pour soutenir politiquement la conquête de marchés viticoles** en Chine, aux Etats Unis, et défendre les indications géographiques dans les accords internationaux.
- **Pour relancer les recherches jetées aux oubliettes à cause du principe de précaution** notamment en génétique et dans les biotechnologies.

- **Pour alléger les charges des secteurs fruits et légumes,** très dépendants des coûts de main d'œuvre et faciliter leur regroupement en organisations de producteurs.
- **Pour soutenir l'investissement forestier,** faciliter l'utilisation du bois dans la construction, et reconnaître le rôle environnemental de la forêt en lui allouant une partie des ressources issues de la « taxe carbone ».
- **Pour aider à la modernisation de la flotte de pêche,** et assouplir le rythme de négociation des quotas de pêche en tenant compte de l'état réel des ressources, avec la réintégration de la pêche et des activités halieutiques dans le périmètre de responsabilité du ministère de l'Agriculture.

Produire plus et mieux pour un marché mondial, faire face à la concurrence sur notre marché intérieur, investir pour progresser, regagner des marges suffisantes pour assurer le développement des entreprises, c'est en pensant aux défis que doivent relever les entreprises agricoles que sont définies mes orientations : **liberté d'entreprendre, allègement des charges et des contraintes, soutien à l'investissement.**

## I - RENDRE AUX ENTREPRISES LA LIBERTÉ D'ENTREPRENDRE ET D'INNOVER

### Moderniser le droit des entreprises

**Les exploitations agricoles sont des entreprises et les agriculteurs des entrepreneurs à part entière.** Or, le droit de l'entreprise agricole leur impose des complexités juridiques, fiscales, comptables, qui ne sont pas le droit commun.

Aujourd'hui de nombreuses entreprises agricoles produisent de l'énergie (méthanisation, photovoltaïque, bois-énergie…), vendent leur produits et ceux de leurs voisins (circuits-courts, vente directe, magasin de produits locaux), sont propriétaires de biens immobiliers locatifs (patrimoine bâti transformé en logements), sont des entreprises de tourisme (gîte rural, chambre d'hôte), exploitent la forêt ou le bois…

Dans notre système juridique et fiscal actuel, pour chacune de ces activités, l'agriculteur doit créer une structure spécifique.

Cette complexité rend plus difficile encore l'accès au crédit, en afflaiblissant nos entreprises agricoles.

Elle est inutile car rien ne justifie que les règles soient plus complexes pour l'agriculture que pour les autres secteurs.

Les agriculteurs doivent pouvoir choisir librement une forme juridique unique (SARL, SAS, SA) pouvant porter à la fois les actifs de leur exploitation et l'ensemble de leurs activités.

Leur statut d'agriculteur, qui est lié à l'activité de production agricole, identifiée par son code dans la Nomenclature des activités françaises (NAF), ne sera pas remis en cause.

**Proposition :**

- **Simplifier drastiquement le droit des entreprises agricoles pour laisser les agriculteurs choisir librement la forme juridique de leur entreprise.**

### Faciliter la transmission

Les entreprises agricoles sont pour la plupart des entreprises familiales. La transmission est aujourd'hui devenue compliquée, coûteuse, et met en péril la pérennité de nos exploitations. La transmission d'une entreprise est un événement qui freine le développement de nos exploitations agricoles.

**Proposition :**

- **Instaurer un sursis d'imposition lors de la transmission d'une PME aux descendants**

### Réduire les charges qui pèsent sur les coûts salariaux

Notre modèle social ne résistera pas à l'évolution démographique qui voit le rapport actifs/inactifs se déséquilibrer de façon irréversible, en particulier dans l'agriculture.

Quelle légitimité y a-t-il à faire porter aux seuls actifs, qu'il s'agisse des entreprises ou des salariés la charge de l'assurance maladie, qui bénéficie à l'ensemble de la population ? Pourquoi les entreprises doivent-elles financer la politique familiale de l'Etat ?

Dans l'agriculture, comme dans l'industrie agroalimentaire, les charges sociales pèsent démesurément sur les secteurs employeurs de

main d'œuvre, comme l'arboriculture fruitière ou le maraîchage, qui sont de plus très exposés à la concurrence étrangère.

C'est un facteur de distorsion de concurrence, y compris avec les pays européens, c'est une entrave à la compétitivité et surtout à l'emploi.

Aujourd'hui, les agriculteurs français sont soumis à la double peine en France : leurs charges sont plus élevées qu'en Allemagne, en Espagne, en Italie… Leur prix de vente est plus élevé. Et comme leur prix de vente est plus élevé, ils payent plus de TVA que les produits d'importation !

Je veux moins de charges sociales qui pèsent sur les agriculteurs, et plus de TVA sur les produits, pour que les produits d'importation et les produits français participent de la même façon au financement de notre protection sociale.

La France, par manque de courage et manque de pédagogie a refusé trop longtemps de taxer la valeur ajoutée plutôt que le travail … On voit où cela nous a mené : au chômage ! Je souhaite que les entreprises agricoles puissent de nouveau recruter.

Car il y a dans chaque exploitation de France, du travail pour une personne de plus !

J'ai proposé de financer, **pour l'ensemble des entreprises,** une partie du coût de la protection sociale par un prélèvement sur les recettes de la TVA.

J'ai prévu pour cela une hausse de 3,5 % du taux de TVA sur les produits qui ne sont pas de première nécessité.

Les prix, qui incluent aujourd'hui le coût du travail et des charges sociales, n'augmenteront pas pour les consommateurs puisque la baisse des charges se répercutera sur le prix à la consommation.

Cela permettra une baisse des charges de 40 milliards d'euros pour les entreprises et une baisse des cotisations de 10 milliards pour les salariés.

Comme toutes les entreprises, les entreprises agricoles bénéficieront de cet allègement, qui rétablira la compétitivité de leurs produits.

**Proposition :**

- **Alléger les charges des entreprises agricoles en finançant cet allègement par une augmentation de 3,5 % des deux taux supérieurs de TVA.**

## Libérer l'agriculture du carcan des normes

Aux distorsions sociales et fiscales s'ajoutent les distorsions sanitaires et environnementales !

La France s'est voulue, depuis plusieurs années, le bon élève de l'Union européenne en allant au-delà des exigences communautaires, avec l'interdiction, sans distinction aucune, de la culture des OGM, avec la suspension de l'autorisation de mise sur le marché de molécules qui ne sont pas remplacées comme celle du seul insecticide capable de lutter contre les drosophiles qui ravagent les récoltes de cerises et d'olives.

Comment ne pas comprendre l'exaspération des agriculteurs lorsqu'ils découvrent que des produits phytosanitaires interdits en France, sont autorisés en Europe ?

La France est le seul pays qui a demandé l'interdiction du glyphosate, contre l'avis de la Commission européenne, de l'EFSA, l'Agence sanitaire européenne, et des autres Etats membres !

On ne compte pas les exemples de sur-transposition des règles et des normes européennes, qui sont déjà contraignantes et coûteuses, au nom du principe de précaution.

Le principe de précaution atteint ses limites lorsqu'il procède de l'idéologie, lorsqu'il empêche tout progrès, toute innovation, toute expérimentation et même toute recherche, lorsqu'il conduit à prendre des décisions fondées sur la peur et sur l'intimidation.

L'invasion des campagnes françaises par les virus, les bactéries, les insectes, les ravageurs qui détruisent les végétaux et ruinent les agriculteurs ne constitue-t-elle pas un risque ?

La France ne peut prétendre développer son agriculture en imposant de manière systématique des semelles de plomb à ses agriculteurs dans la course de la compétition européenne et mondiale.

L'agriculture existait avant les normes. Faisons en sorte qu'elle existe après !

**Propositions :**

- **Supprimer de notre Constitution le principe de précaution dévoyé et arbitraire et le remplacer par un principe de responsabilité.**

- **Abroger par ordonnance toutes les normes ajoutées aux textes européens.**
- **Rendre obligatoire l'évaluation, par une étude d'impact, des conséquences de toute décision publique en matière de politique sanitaire et environnementale.**

## Oser l'innovation

Notre agriculture doit être à l'avant-garde pour produire plus et mieux. La recherche doit retrouver la voie de l'audace et de l'innovation.

La France a pris du retard dans la recherche en génétique et sur les biotechnologies ; le principe de précaution appliqué sans discernement a stérilisé durant plus de 20 ans ce secteur de la recherche agronomique française.

**Nous devons tourner le dos à l'obscurantisme idéologique et rendre aux chercheurs la liberté de chercher et d'expérimenter. Car les conséquences de ce manque de courage sont lourdes.**

En 2017, la France, 1er exportateur de semences au monde, sera distancée par la Chine et les USA. Il est urgent de réagir !

Nous devons accélérer les programmes de recherche d'utilité immédiate, par exemple la recherche sur les cultures protéagineuses, pour en finir avec la dépendance en protéines végétales, ou encore, pour la vigne, la recherche de variétés résistantes aux maladies du bois et aux parasites, moins exigeantes en produits phytosanitaires, et même, à terme, susceptibles de s'en passer.

Je veux que le machinisme agricole s'enrichisse des nouvelles technologies (numérique, géo localisation) pour franchir un saut technologique dans les pratiques, notamment dans l'utilisation et la diminution des intrants.

Nous avons les moyens de le faire, car la France est riche de son réseau d'organismes de recherche publics et privés dont certains sont mondialement reconnus, comme elle est riche de l'expérience des agriculteurs, qu'il faut mieux utiliser.

Les premiers acteurs du progrès agricole ont toujours été les agriculteurs eux mêmes. Techniques agronomiques totalement adaptées aux situations locales, progrès génétiques végétaux et animaux, ce sont les agriculteurs, depuis la nuit des temps, qui en ont été les initiateurs et opérateurs.

**Je veux que dans chaque exploitation, il y ait la possibilité de faire de la recherche et du développement.**

**Propositions :**

- **Orienter les programmes de recherche vers les domaines où peuvent être attendus des progrès décisifs et concrets pour l'agriculture.**
- **Relancer les recherches qui ont été interrompues au nom du principe de précaution, notamment en génétique.**
- **Rendre éligibles au crédit impôt recherche (CIR) les exploitations agricoles, pour des projets de recherche ou d'expérimentation labellisés.**

## Partager la gestion du risque

Alors que l'exposition aux risques s'accroît avec la globalisation des marchés agricoles, la variabilité des cours, la fréquence des aléas climatiques et des crises sanitaires, les politiques publiques abandonnent les outils de régulation.

La protection des agriculteurs n'a jamais été aussi faible.

Nous devons rétablir une politique de maîtrise du risque, fondée sur la subsidiarité et le partage de la responsabilité. Chaque risque doit être géré par l'outil le plus adapté à son niveau : l'assurance, la mutualisation, la solidarité nationale et communautaire. Les agriculteurs doivent être parties prenantes dans sa gestion.

Lorsque le risque est limité à l'exploitation, il relève de la responsabilité individuelle de l'agriculteur, qui choisit ou non d'assurer ses récoltes ou ses outils de production, et peut intégrer dans sa gestion comptable et financière et dans le choix de ses itinéraires techniques, la couverture d'un risque modéré. La dotation pour aléas, qui permet à l'entreprise de constituer une épargne de précaution en prévision d'un risque répond à cet objectif, mais sa mise en œuvre est beaucoup trop complexe.

Lorsque l'aléa prend l'ampleur d'une catastrophe climatique qui ravage les cultures d'une région ou d'une crise sanitaire qui décime le cheptel ou interdit sa vente, c'est l'ensemble d'une filière, et même l'ensemble d'une profession qui est impliquée.

C'est à la solidarité professionnelle d'intervenir, avec l'appui de l'Etat et de l'Europe. Cette possibilité est ouverte avec les fonds de mutualisation des risques agricoles, financés par les cotisations des agriculteurs et abondés par des fonds publics nationaux et européens.

Le risque climatique est aujourd'hui garanti par un fonds d'indemnisation des calamités agricoles alimenté par les taxes sur les assurances que paient les agriculteurs. C'est un dispositif géré par l'Etat, obsolète et inégalitaire, qui doit être réformé et confié aux agriculteurs.

Lorsque le risque de marché se traduit par une telle fluctuation des prix qu'elle met en péril l'agriculture d'un pays membre, ou même l'ensemble des agricultures européennes, c'est aux outils communautaires d'intervenir, **et je défendrai l'idée que la maîtrise du risque soit l'une des deux priorités de la PAC 2020.**

**Propositions :**

- **Faire de la déduction pour aléa un « compte épargne aléas climatiques et économiques » alimenté librement pendant les années de bonne récolte, utilisable en cas de pertes d'exploitation, et très simple de mise en œuvre : lorsque l'agriculteur l'alimente, le montant est comptabilisé en charge, lorsqu'il le débloque, le montant est comptabilisé en produit. Mon souhait est que ce compte épargne représente, à terme, une année de récolte.**

- **Transférer la couverture du risque climatique et les fonds qui permettent de la financer à un fonds de mutualisation géré par les agriculteurs.**

## II - CONQUÉRIR UN POUVOIR DE MARCHÉ

### Encourager l'organisation économique

Quatre centrales d'achat se partagent la distribution des produits alimentaires.

Cette concentration est propre à la France, elle est excessive en comparaison avec nos partenaires européens.

Il est paradoxal que les entreprises agricoles, qui font face à ces quatre centrales d'achat puissantes et concentrées soient aussi peu incitées à se regrouper, même de façon modeste.

Aujourd'hui rien ne les y encourage : les démarches sont freinées par une application zélée du droit de la concurrence et créer une organisation de producteurs est une procédure lente et compliquée.

Tout est organisé comme si tout le monde pouvait s'unir pour être plus fort, sauf les agriculteurs !

Tout est organisé pour que tous puissent garantir leurs marges, sauf les agriculteurs !

**Proposition :**

- **Donner toute liberté aux agriculteurs de se regrouper en organisations de producteurs de taille significative, avec des démarches simples, pour mieux défendre leurs marges. Je m'engage à ce titre à faire évoluer le droit communautaire dans ce sens.**

### Fixer des règles à la négociation des prix

La Loi de modernisation de l'économie, qui a encadré la contractualisation, s'est surtout intéressée à la négociation entre les industriels et la grande distribution. et a oublié les producteurs. Les contrats entre les industriels et les producteurs étant le plus souvent négociés alors que le marché entre les industriels et les distributeurs est déjà conclu, le prix payé au producteur reste la variable d'ajustement qui permet à la grande distribution de casser les prix sans toucher à ses marges ! La présence des producteurs agricoles à la table des négociations commerciales est indispensable pour qu'ils aient leur mot à dire sur la répartition des marges. Elle devra être imposée, au besoin par la Loi.

**Proposition :**

- **Encadrer par la loi la négociation des contrats, pour que la négociation entre les producteurs et les industriels rééquilibre la négociation entre les industriels et les distributeurs.**

### Miser sur la compétitivité hors prix

Je voudrais dire aux grandes surfaces que l'on ne crée pas de croissance en vendant toujours moins cher : cette guerre des prix n'a aucun sens ! Elle est souvent factice, puisque l'on se sert des produits alimentaires pour attirer le consommateur. En vendant toujours moins cher la production

agricole, et les produits agro-alimentaires de France, les grandes surfaces appauvrissent nos filières agricoles et l'industrie agro-alimentaire !

Pour distribuer la richesse, il faut la constituer. La qualité a un prix. Le « mangez bien », le « manger mieux », les « circuits courts », la production nationale, ne se construiront pas, en France, sur une guerre des prix !

Il est scandaleux que des produits agricoles soient bradés par des enseignes de la grande distribution, qui se gardent bien d'intégrer dans ces prix les coûts des campagnes promotionnelles, dissimulant sous les termes « vendus à prix coûtant » le fait qu'elles vendent à perte ou qu'elles rémunèrent les producteurs en dessous de leurs coûts de production.

Les consommateurs veulent savoir d'où viennent leurs aliments, pour des raisons de qualité, de sécurité sanitaire, et parce qu'ils ont le droit de choisir en toute connaissance de cause entre des produits importés, des produits européens ou des produits français. L'équité du prix payé au producteur doit être pour eux un élément de choix. **Je veux le « commerce équitable », pas seulement pour les produits achetés à l'autre bout du monde mais aussi pour les agriculteurs français. Je veux l'éthique sur l'étiquette !**

**Propositions :**

- **Réglementer les produits d'appel en intégrant au « prix coûtant » les coûts liés au marketing et à la logistique.**
- **Apposer sur l'emballage de tous les produits alimentaires la mention claire de leur provenance et de leur lieu de transformation.**
- **Afficher sur l'étiquette des produits frais vendus en grande distribution le prix d'achat au producteur agricole et, pour les produits transformés, le prix du principal composant.**

## Soutenir les circuits directs

La demande des consommateurs de mieux connaître l'origine des produits qu'ils achètent, et leur intérêt pour le terroir croise aujourd'hui la volonté d'un grand nombre d'agriculteurs d'éviter les intermédiaires.

Les ventes en circuits directs représentent 8 % des achats alimentaires des Français, et 12 % des ventes. 22 % des exploitations agricoles sont impliquées dans la production et la vente en circuits directs.

La transformation et la vente directe permettent aux agriculteurs de mieux valoriser les produits et d'améliorer leurs marges, en s'affranchissant des pressions de la grande distribution pour abaisser les prix.

**Propositions :**

- **Mettre en place un crédit d'impôt, et des prêts d'honneur « circuits directs agricoles » sans intérêts, ni garantie.**
- **Rendre les produits vendus en circuit direct éligibles aux « chèques déjeuners ».**

# III - CONSTRUIRE UNE POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE SIMPLE, AMBITIEUSE ET RÉACTIVE

Aujourd'hui ce n'est pas l'agriculture qui est en panne, c'est la politique européenne.

La PAC était notre première et notre seule vraie politique commune. Qu'en reste-t-il ?

La PAC d'aujourd'hui, qui se voulait plus juste, plus environnementale, plus libérale, entretient un dispositif d'aides coûteux, inégalitaire, inefficace, et si complexe que les agriculteurs ne la comprennent plus !

Ce n'est plus une politique de soutien à la production agricole mais une politique d'assistance, détachée de la réalité économique. Elle n'incite pas à la création de richesse mais prétend redistribuer des richesses que nous n'avons plus. Les agriculteurs ne veulent pas être assistés ; ils veulent vivre de leur travail.

La logique du tout découplage, qui ne tient aucun compte des productions, constitue un non-sens économique, stratégique et budgétaire. Elle a montré son inefficacité, il faut en sortir.

C'est à la PAC et aux politiques publiques de s'adapter aux réalités agricoles et économiques et non pas l'inverse.

## Je veux une PAC ambitieuse, réactive et flexible

**Elle aura deux objectifs, la sécurité des agriculteurs et la compétitivité des exploitations, et deux priorités : la gestion des risques et le soutien à l'investissement.**

Les outils assurantiels devront être **souples** pour s'adapter à chaque secteur de production, **rapides** à mettre en œuvre pour réagir en temps utile aux aléas, **gradués** en fonction de la gravité des crises.

**Ils couvriront les risques de marché (par l'assurance des marges des exploitations) et les risques sanitaires et climatiques.**

**En cas de très forte volatilité des prix, des dispositifs de soutien des marges et de gestion de crises pourront être activés,** sans se brider dans la créativité ni la technicité des solutions à apporter à nos agricultures européennes.

Ces soutiens directs seront financés sur le premier pilier.

Le soutien à l'investissement aura comme **seul objectif la performance économique** des **entreprises.**

**Tous les outils de la PAC devront être simples.** Lorsque les bénéficiaires d'une politique publique - et même ceux qui la mettent en œuvre - ne sont plus capables d'en comprendre l'objectif ni les critères d'attribution, alors cette politique n'est plus légitime.

## Je veux la préférence communautaire

Ce que j'attends de l'Europe, c'est qu'elle défende les agriculteurs européens, qu'elle défende leurs productions, qu'elle impose des règles de concurrence loyale entre les Etats membres et avec le reste du monde.

J'estime indispensable de redéfinir la stratégie européenne vis-à-vis de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), et je m'engage à porter ce débat dès 2017 au sein du Conseil européen.

Un tour d'horizon de nos principaux concurrents est éloquent : la plupart des grands pays - Etats-Unis, Brésil, Chine - se sont déjà affranchis de l'accord de l'OMC signé à Marrakech en 1993 pour rétablir une politique de soutien stratégique à leur agriculture et leurs agriculteurs.

En 2015, le montant des aides directes et indirectes octroyées à l'agriculture était de 486$/habitant aux USA, pour 198$/habitant en Europe !

Les fonctionnaires européens sont les derniers à s'accrocher au strict respect des règles de l'OMC, au détriment des agriculteurs.

## Nous devons inverser le principe européen du droit de la concurrence

Depuis la signature du Traité de Rome, il sert uniquement les consommateurs contre les intérêts des producteurs. Alors que la France et l'Europe font face au chômage de masse et à une crise agricole majeure, la baisse des prix ne peut être le seul horizon.

**Les règles actuelles du droit de la concurrence, qui lui sont très défavorables, ne doivent pas s'appliquer à l'agriculture.** C'est au Parlement européen et au Conseil, d'en décider, comme le prévoit l'article 42 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne.

**Il faut en finir avec la compétence générale qui pousse la Commission à intervenir sur tout.** Aujourd'hui l'Europe se mêle de tout, et il faut bien le reconnaître, plus des petites choses que des grandes idées !

Je veux que l'on rende aux Etats la capacité de décider dans tous les domaines qui ne relèvent pas strictement de la politique européenne, c'est-à-dire de la politique du marché unique. **C'est à cette politique que nous devrons limiter strictement les compétences de la Commission.**

### Propositions :

- **Fonder une PAC 2020 sur la gestion des risques et sur le soutien à l'investissement.**
- **Appliquer systématiquement la préférence communautaire.**
- **Conduire une réforme drastique du droit de la concurrence.**
- **Supprimer la compétence générale de la Commission européenne.**
- **Maintenir à l'euro près le budget actuel de la PAC.**

## IV - UN MINISTÈRE STRATÈGE, POUR PORTER LE PROJET AGRICOLE DE L'ETAT.

**Le ministère de l'Agriculture n'est plus audible, ni en France ni en Europe.** Il n'a plus la confiance des agriculteurs et ne leur fait pas confiance.

Ses services sont dévorés par l'activité règlementaire et les contrôles, tétanisés par une application zélée des règles communautaires.

Mon objectif, c'est de recentrer l'action du ministère sur les missions qui sont sa raison d'être : **défendre les agriculteurs, leurs productions, leurs entreprises, leurs projets ; répondre à l'exigence des Français pour une alimentation saine et de qualité ; porter la stratégie agricole de l'Etat, dans les instances communautaires et dans le débat national.**

Cela suppose un projet agricole clair et un engagement sans réserve, dans un contexte budgétaire contraint alors que l'essentiel des moyens bénéficiant à l'agriculture proviennent de l'Union européenne.

Le ministre doit savoir ce qu'il veut faire, quel but il veut atteindre, quelle stratégie il entend mettre en œuvre. Il doit l'expliquer, clairement, à ses services, dire quelles sont les priorités, fixer des objectifs à court et moyen terme. Cela suppose aussi une chaîne de commandement claire au sein des services et surtout de redevenir plus proche des agriculteurs.

Les missions régaliennes d'inspection et de contrôle doivent être assurées avec rigueur et respect, **en privilégiant la prévention et le conseil.**

Alors que le ministre actuel et le gouvernement ont abandonné la scène européenne, le ministre de l'agriculture devra porter **la vision française de l'agriculture à Bruxelles comme dans les autres capitales, convaincre et former des alliances avec nos partenaires.**

**Le ministère de l'agriculture devra enfin retrouver sa pleine et entière compétence sur l'ensemble des activités liées à l'alimentation et à l'espace rural.**

**Propositions :**

- **Fixer comme priorité au prochain ministre une participation active à la conception de la politique agricole européenne, pour faire valoir notre conception de la PAC.**
- **Conforter les agents du ministère dans leurs missions de conseil, d'appui et de soutien aux projets par un contrat d'objectif.**
- **Soumettre les procédures de contrôle à une approche préventive et pédagogique.**
- **Réintégrer au sein du ministère de l'Agriculture la tutelle et la pleine compétence sur l'Office national de la chasse et de la faune sauvage, la pêche et l'alimentation.**

## V - MISER SUR LA COMPÉTITIVITÉ DES TERRITOIRES RURAUX

L'économie des zones rurales, c'est avant tout l'agriculture. Elle crée des richesses et des emplois locaux, elle participe à l'identité des territoires, facteur important de leur attractivité.

Sans l'agriculture il n'y aurait pas de vie dans les villages et les bourgs ruraux, et les paysages façonnés par l'élevage ou la viticulture retourneraient rapidement à la friche. Les territoires ne sont cependant pas tous armés pour affronter la concurrence, tous ne sont pas également accueillants pour l'entreprise agricole.

Les handicaps géographiques et démographiques ont leur poids : dans certaines zones de montagne, l'éloignement, mal compensé par des transports publics insuffisants, aggrave l'enclavement économique ; les zones agricoles les plus proches des villes peuvent au contraire être soumises à une pression foncière qui rend impossible l'installation des jeunes agriculteurs ; dans certaines régions, l'insuffisance de la ressource en eau est catastrophique si elle n'est pas compensée par des installations de stockage.

Reconquérir les territoires ruraux, au plan économique et démographique, c'est aujourd'hui garantir à la population et aux agriculteurs des conditions d'activité et une qualité de vie comparables à la vie urbaine, en matière de services, de transports, de santé, de couverture numérique.

Les agriculteurs mènent dans leurs entreprises agricoles une véritable révolution avec le développement de techniques de précision, intensives en capital et connectées, pour la surveillance des cultures grâce aux drones, aux capteurs ou à l'image satellite, l'utilisation spatialisée des intrants, les robots de traite, le partage et l'exploitation des données du big data.

**Toute l'agriculture doit pouvoir entrer dans l'ère du numérique ; or, la couverture du territoire n'est toujours pas achevée.**

Comment avons-nous développé la distribution d'eau ? Comment avons-nous développé la distribution d'électricité, du téléphone ? Avec des sociétés nationales et des syndicats locaux d'adduction d'eau et des syndicats locaux d'électrification. Aujourd'hui, je propose un schéma identique pour développer le haut-débit sur les territoires.

**Au niveau national, je propose de rassembler tous les réseaux et les antennes appartenant aux opérateurs publics sous une même entité : « la Société nationale des antennes et des réseaux ».**

Cette société aura du poids vis-à-vis des opérateurs. Elle se développera en prélevant sur les recettes des zones de forte consommation, pour investir sur les zones de faible consommation et réduire ainsi la fracture numérique.

La mobilisation de l'initiative locale est importante : celles des collectivités locales, des banques, des investisseurs, des entreprises. Il faut par exemple faire preuve d'imagination pour adapter au monde rural les services offerts dans les villes connectées.

La mobilisation de l'Etat est fondamentale. C'est à lui d'assurer la sécurité des personnes et des biens, aujourd'hui compromise dans les zones rurales, où se multiplient les vols de récoltes, de matériel ou de bétail.

Ranimer la vie économique des territoires ruraux, c'est aussi accueillir toutes les activités qui créent de la richesse et de l'emploi : le tourisme, l'accueil à la ferme, et surtout la chasse, filière rurale s'il en est. La chasse est inscrite dans notre histoire et dans notre culture rurale. C'est une filière économique qui, de l'élevage de gibier à l'accueil des chasseurs, apporte plus de 3,5 milliards d'euros à l'économie nationale et maintient plus de 25 000 emplois.

La chasse remplit, par l'intermédiaire de **l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS),** d'irremplaçables missions de service public : veille écologique et sanitaire, connaissance et régulation de la faune sauvage, maintien des équilibres dans les espaces naturels (en particulier l'équilibre forêt-gibier), police de l'eau et de l'environnement.

La gestion de la chasse, celle de l'espace rural et celle de la nature et de la faune sauvage sont à mes yeux indissociables.

L'ONCFS doit être conforté dans toute l'étendue de ses missions. Je propose de le placer sous la tutelle du ministère de l'Agriculture.

**Propositions :**

- **Mettre en œuvre un programme national spécifique consacré à la montagne, en redonnant à l'Etat les crédits du Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) pour l'indemnité compensatoire du handicap naturel.**
- **Établir par la loi une priorité à l'agriculture dans l'usage des sols.**
- **Achever la couverture numérique du territoire en aidant les collectivités locales à financer les réseaux (ADSL, fibre optique) par les dotations d'une société nationale regroupant l'ensemble des infrastructures publiques d'antennes et relais.**
- **Fixer à la banque publique d'investissement (BPI France) des objectifs de financement d'équipements agricoles et ruraux.**
- **Mobiliser, dans chaque intercommunalité, des réservistes de la gendarmerie nationale, placés sous l'autorité opérationnelle du commandant de brigade, capables d'intervenir au côté des personnels d'active, qui pourront être joints par les agriculteurs pour signaler tout incident ou toute menace à la sécurité.**
- **Confirmer à l'Office national de la chasse et de la faune sauvage, sous la tutelle du ministère de l'Agriculture, la totalité de ses missions de surveillance de l'espace rural, de la police de l'eau et de la nature, de gestion de la faune sauvage et des activités de chasse.**

2017

FILLON2017.FR

**241, boulevard Saint-Germain**
**75007 PARIS**
**Tél. : 01 58 36 23 64**
**WWW.FILLON2017.FR**